



Florian Némethi  
Directeur de la  
Chambre neuchâteloise  
du commerce et de  
l'industrie

« Avant d'augmenter les  
rentes AVS, il faudrait  
d'abord être capable de  
garantir les rentes actuelles.  
L'initiative des syndicats  
aggrave la situation »

Initiative  
AVSplus **NON**  
www.avspplus-non.ch

SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2016 | www.arcinfo.ch | N° 221 | CHF 2.70 | J.A. - 2002 NEUCHÂTEL

# Députés prêts à en découdre sur le budget 2017 de l'Etat

**FINANCES** Le Conseil d'Etat dévoile le budget 2017 et les mesures d'assainissement jeudi. Le tout dans un contexte rendu difficile en raison du déficit aggravé des comptes.

**CHARGES** Le budget pourrait n'être bouclé qu'avec une entorse au mécanisme de frein des dépenses. Ce serait nacceptable pour l'UDC, mais inévitable pour le PS.

**DÉBAT** Le débat est ouvert. Six députés se penchent sur la situation du canton. A droite, on réclame un redressement. A gauche, on réfléchit à de nouvelles recettes. **PAGE 3**



## Mais comment et où couper?

Si nous nous en tenons aux critères de la pensée économique dominante, ça ne fait aucun doute: le canton de Neuchâtel est un cancre. Sa situation financière, sa fiscalité ou ses charges sont autant de données qui le placent en queue de classement en Suisse. Dans ce contexte de pensée unique et devant l'impossibilité d'augmenter les impôts, la solution consiste donc à engager séance tenante une cure d'amaigrissement.

Il y a un hic. Personne ne dit où il faut serrer les cordons de la bourse. Aide sociale? Il y a des règles imposées par Berne. Santé? La législation fédérale fixe le cap. Asile? La capitale a la main sur le dossier. L'administration? L'étude d'un institut bâlois nous révèle qu'elle est légère et performante. La formation? A terme, les conséquences se répercuteront sur l'aide sociale. L'Université? Les jeunes iront alors étudier ailleurs. Et s'y installeront. Les aînés? Les dépenses, structure démographique oblige, exploseront. Reporter la note sur les communes? Le résultat ébranlera encore plus la fragile cohésion cantonale.

Voici donc le canton toujours planté au pied du mur. Comment maigrir sans perdre trop de substance? Le tout en tenant compte de la structure socio-économique. Industriel et tourné vers l'exportation, il est très dépendant de la conjoncture mondiale. Conseil d'Etat et Grand Conseil font face à ce dilemme. Depuis des années, aucune majorité, de droite ou de gauche, ne s'est risquée aux coupes au hachoir. A six mois des prochaines élections cantonales, ce ne sera sûrement pas pour cette année. D'ici-là, si quelqu'un possède la solution aux fameux paradoxes neuchâtelois, pourrait-il nous la fournir?

## Déferlante pour lancer la 91e Fête des vendanges



**NEUCHÂTEL** Un flot ininterrompu de personnes a conflué vers le centre-ville, hier dès la fin de l'après-midi, pour participer à la Fête des vendanges. Les stands les plus prisés de la manifestation sont vite devenus pratiquement inaccessibles. **PAGE 5**





**LA VUE-DES-ALPES**  
Les téléskis seront de retour cet hiver  
**PAGE 9**

**LA TÈNE**  
Economie d'un million de litres d'eau par jour  
**PAGE 6**

**LES ÉPLATURES**  
Ils investissent dans un hôtel d'entreprises  
**PAGE 10**

**MÉTÉO DU JOUR**

pied du Jura	à 1000m
	
<b>11° 20°</b>	<b>5° 18°</b>

**SOMMAIRE**

Cinéma	<b>PAGE 15</b>
Feuilleton	<b>PAGE 27</b>
Télévision	<b>P. 28-29</b>
Carnet	<b>P. 30-31</b>

**Votations populaires du 25 septembre 2016**

Retrouvez les résultats, réactions, commentaires et analyses dès 12h30 le dimanche 25 septembre sur **ARCINFO.CH**

Dossier spécial le lundi 26 septembre dans **L'Impartial L'EXPRESS**

www.arcinfo.ch



**LA CHAUX-DE-FONDS** Un gros bâtiment industriel sort de terre aux Eplatures.

# Un hôtel d'entreprises prévu pour héberger 250 emplois

ROBERT NUSSBAUM

«Nous, on va à contresens. Il faut investir quand ça va mal!» dit en souriant le magnat de l'immobilier chaux-de-fonnier Raffaello Radicchi. «C'est dans les périodes de difficultés qu'il faut concentrer ses énergies pour avancer», lui fait écho Vladimir Zennaro, le patron de l'équipementier et outilleur horloger loclois Bergeon.

Tous deux, avec encore l'industriel Bertino Checola, s'investissent – et à fond – dans la construction d'un imposant bâtiment aux Eplatures, grosso modo entre le hangar de TransN et Breitling, le long de l'allée des Défricheurs bien nommée. Ils le présentent comme un futur «hôtel d'entreprises», qui en accueillera une bonne dizaine pour 250 emplois. Un pari tout de même osé qui fait la nique à la morosité internationale ambiante.

Concrètement, Raffaello Radicchi, sous la houlette de sa société holding Insulae, est le bâtisseur de ce projet à plus de 30 millions. Sur un terrain de 12 500 m<sup>2</sup> qui lui appartient sort actuellement de terre un immeuble industriel qui comptera trois niveaux de 3000 m<sup>2</sup> sur un parking souterrain, plus un attique. Soit 11 000 m<sup>2</sup> utiles. C'est du lourd, moins que Universo à quelques encablures au-delà du giratoire de la Combe-à-l'Ours, mais plus que ce qu'il s'est construit d'autre dans la zone industrielle.

## Deux autres usines

Et ce n'est pas fini: «Deux autres usines sont prévues, de 3000 et 2500 m<sup>2</sup>, que nous construirons quand nous aurons des intéressés» ajoute Raffaello Radicchi.

La société qui administrera ce paquebot s'appelle «Les Industriels des Sentiers», clin d'œil au lieu-dit où il se trouve: Sur les Sentiers. A sa tête les trois surnommés Raffaello Radicchi, Bertino Checola et Vladimir Zennaro. Le premier n'est pas impliqué d'un point de vue industriel, mais les deux autres oui, et même complètement.

A l'étroit sur ses deux sites loclois de l'avenue du Technicum et à la Jaluse, Bergeon (60 emplois au Locle) rassemblera tout aux Eplatures, en occupant un quart du bâtiment en construction. Bertino Checola en fera autant avec sa société BC Technologies, active dans la zone industrielle locloise de la Jambes-Ducommun dans la machines-outils et l'ingénierie. Il en profitera pour regrouper d'autres de ses entreprises dispatchées entre les deux villes du Haut (50 personnes concernées). «On n'imagine pas toujours ce que cela coûte en transports et en temps», remarque Bertino Checola. Il note qu'une construction propre coûterait 30 à 40% plus cher que les surfaces de l'hôtel d'entreprises, en partie communes.

## Un terrain fertile

«Ce sera un bel outil de travail, qui permettra aux entreprises de développer des synergies, même si



A deux pas du giratoire de la Combe-à-l'Ours, sort de terre le gros bâtiment industriel qui sera géré par la société Les Industriels des Sentiers, emmenée par Raffaello Radicchi. CHRISTIAN GALLEY

je n'aime pas trop ce mot bateau», poursuit l'industriel chaux-de-fonnier. «Nous ne sommes pas concurrents et notre cohabitation ne présentera que des avantages de collaborations, un terrain fertile», poursuit Vladimir Zennaro.

## Data center commun

Le déménagement, depuis l'allée du Laser voisine, de l'entreprise de prestations informatiques VNV des fils du patron de Bergeon Fabien et Mikaël, illustre parfaitement cette dimension. Bertino Checola: «Ce sera un gros avantage d'avoir dans la maison un prestataire informatique qui gèrera nos infrastructures et proposera un data center».

Dans le paquebot, on comptera aussi Schneider électricité présent dans les deux villes du Haut, ATM Ingénieurs et Valiance qui montera de Bienne. «Il reste encore de la place, comme locataire ou actionnaire», glisse Raffaello Radicchi. Fin des travaux? Fin 2017, estime-t-il. ●

## BERGEON QUITTERA LE LOCLE

On ne peut pas dire que c'est anecdotique. Bergeon, l'une (sinon la) des plus anciennes manufactures du canton de Neuchâtel – elle a fêté 225 ans au début de l'année (notre édition du 3 février) – quittera son berceau du Locle où elle est née en 1791, en pleine révolution française...

Vladimir Zennaro dit ne pas avoir trouvé de vraie solution industrielle au Locle. La Ville leur avait bien réservé un terrain, sauf qu'un problème d'accès n'a pas pu être résolu. «Si c'est un crève-cœur de quitter Le Locle? Oui et non. Notre problème est que nous cherchons depuis 15 ans à nous recentrer dans l'Arc jurassien pour assurer l'avenir de l'entreprise. Et – si j'ose dire même si je suis Loclois – cela ne me dérangera pas d'aller à La Chaux-de-Fonds. Il faut savoir saisir les opportunités» commente le patron Vladimir Zennaro.

Président du Conseil communal en exercice et responsable de l'économie, Claude Dubois dit regretter mais comprendre les raisons du départ de Bergeon. «Le Conseil communal a fait son maximum pour trouver une solution pour Bergeon. Il nous a manqué un brin de réussite, puisque nous avons entre-temps acquis du terrain industriel aux Saïgnoles» relève-t-il. Un gros terrain qui suscite depuis l'intérêt de plusieurs entreprises, glisse le conseiller communal. Claude Dubois dit comprendre le souci primordial de Bergeon d'assurer la pérennité et le développement de l'entreprise. Beau joueur, il se dit rassuré par le fait que l'entreprise reste au moins dans les Montagnes neuchâteloises. «Je lui souhaite plein succès dans la ville voisine, en espérant que celle-ci réalise la chance qu'elle a de compter sur son territoire une entreprise aussi dynamique et prometteuse.»

## BUVETTE LE LOCLE-SOMMARTEL Taxes dures à avaler

Le téléski Le Locle-Sommartel existe depuis 1966 et sa buvette aussi, ou à peu près, se souvient Cyrille Bertschinger, qui fut chef d'exploitation des années durant de ce téléski, et qui est détenteur de la patente de la buvette.

La saison passée, ce téléski a pu ouvrir sept jours. Il souffre du manque de neige comme les autres installations similaires. Or, il marche aussi grâce à la buvette, indépendante du téléski certes mais qui est un service pour les skieurs et familles.

Avec la nouvelle loi sur les établissements publics et son règlement d'application, les responsables sont soucieux sur le devenir de cette buvette et par ricochet sur le téléski.

Votée sans opposition par le Grand Conseil en 2014, cette loi avait suscité, de la part d'une dizaine de sociétés locales de La Chaux-du-Milieu, une lettre ouverte au Service cantonal des affaires vétérinaires et de la consommation (le Scav, voir notre édition du 11 avril 2015). Cette loi induisait «un travail administratif complètement démesuré à fournir ainsi que des taxes prohibitives à payer» relevait la lettre ouverte.

«La loi est en suspens jusqu'en 2017, mais ils reviendront à la charge», estime Jean-Daniel Schindelholz, président de l'Association de soutien du téléski. A ce propos, le conseiller d'Etat Laurent Favre précise: «Le délai transitoire pour l'obtention de la nouvelle autorisation d'établissement public court jusqu'en 2017, le reste demeure en vigueur». Jean-Daniel Schindelholz ajoute: «Toutes les sociétés locales demandent des subventions communales et c'est l'Etat qui les absorbe, c'est invraisemblable!» Cyrille Bertschinger explique: «Il y a un peu plus d'un an, en recevant la facture de la patente», soit 1100 fr. à la place des 200 fr. habituels, «on est tombé de notre chaise!»

D'ailleurs cette facture n'a pas été payée. «Ces 1100 fr., c'est pour une année, alors que notre

saison est à court terme, elle dure trois mois si tout va bien. Nous, on voulait soit un forfait journalier soit une patente pour la saison d'hiver uniquement. Nous avons fait les demandes, nous avons tout communiqué, notre chiffre d'affaires sur cinq ans... Pour le moment, nous avons un délai d'un an». Plaisantant à moitié: «Si vraiment on voit que ça ne va pas, on mettra un container avec des boissons, voyez si ce sera sympa! Ou alors, les gens devront prendre des thermos...»

Mais ces inquiétudes n'ont peut-être plus de raison d'être. Sur ce cas précis du téléski de Sommartel, le conseiller d'Etat Laurent Favre, auquel le dossier tient manifestement à cœur, ne peut pas encore se prononcer vu les travaux en cours. Mais de manière générale, des améliorations ont déjà été apportées il y a un an au niveau du règlement d'application concernant les manifestations publiques comme le Corbak par exemple. «Nous avons réalisé les adaptations nécessaires et cela s'est bien mis en place». Il a d'ailleurs des retours plutôt positifs.

Le travail se poursuit cette année. «Nous avons annoncé au Grand Conseil que nous ferions un bilan de l'application de la loi le deuxième semestre 2016, c'est ce que nous sommes en train de faire». Concernant les établissements publics avec une activité occasionnelle, «nous aurons une bonne solution», le résultat sera connu en principe d'ici à la fin de l'année, le but étant que les redevances soient adaptées à la réalité du terrain. «Mais toujours dans le cadre de la loi votée par le Grand Conseil», précise Laurent Favre. Et «il n'y a pas de volonté formelle du Grand Conseil de modifier cette loi».

Tout en rappelant qu'une partie des redevances va à la promotion du tourisme via Tourisme neuchâtelois et à la formation professionnelle des restaurateurs via GastroNeuchâtel...

● CLAIRE-LISE DROZ



La buvette du téléski Le Locle-Sommartel. CHRISTIAN GALLEY

## «LES INTRÉPIDES»

# Candidat du Jura satisfait

Il n'ira pas dans la Silicon Valley, Mathieu Gigandet. En tout cas pas en tant que vainqueur des «Intrépides», l'émission de la RTS consacrée aux jeunes entrepreneurs, qui s'est achevée hier soir. C'est en effet le jeune Vaudois Alexis Steinmann, 24 ans, qui a gagné. Le fondateur de Tomplay propose un catalogue de plus de 1500 partitions interactives aux musiciens.

Mais le jeune entrepreneur établi au Noirmont, qui a créé

Initium pour permettre à des particuliers de monter leur propre montre, se dit globalement enchanté de cette «expérience humaine très forte». Il a pu se rendre compte de l'impact de l'émission lors de ses dix jours de présence au Comptoir suisse, à Lausanne. Et la notoriété nouvelle d'Initium se concrétise: la semaine dernière, ses premiers clients chinois se sont inscrits pour monter leur montre «swiss made»... ● SDX